



La boucle virtuelle...

Numéro 01 : mars 2004

Précision sur la pose des nouveaux identifiants bovins

À la lumière de demandes et de commentaires formulés aux agents du service à la clientèle d'Agri-Traçabilité Québec par les producteurs de bovins et les producteurs laitiers, nous vous transmettons un petit aide-mémoire visuel. En effet, lors de la pose des nouveaux modèles d'identifiants sur leurs animaux, certains producteurs s'interrogent sur le bon «couplage» des petits panneaux visuels, qui doivent être installés à l'arrière des oreilles des bovins.

Un bon truc est de se rappeler que le code à barres doit toujours être couplé avec le panneau visuel.

Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec notre service à la clientèle au 1-866-270-4319.

Source :

Sylvie Boutin

Conseillère à l'information

Agri-Traçabilité Québec

Courriel : sboutin@agri-tracabilite.qc.ca

Identifiants – Production bovine La combinaison « gagnante »

Boucles avec numéros de régie



Oreille droite de l'animal



Oreille gauche de l'animal

Boucles sans numéros de régie



Oreille droite de l'animal



Oreille gauche de l'animal

**IMPORTANT : LE CODE À BARRES DOIT TOUJOURS
ÊTRE COUPLÉ AVEC LE PANNEAU VISUEL**